

Déclaration de retraite par le salarié

(Formulaire à remplir par la personne assurée)

Entreprise

Entreprise

Numéro d'assurance

.....

.....

Assuré

Nom

Prénom

.....

.....

Rue/N°/complément

NPA/Localité (pays)

.....

.....

Date de naissance Etat civil

Numéro d'assurance sociale (AVS)

.....

.....

E-mail pour précisions

Numéro de téléphone pour précisions

.....

.....

Capacité de travail/ retraite

Capacité de travail intégrale?

Retraite ou retraite partielle le

oui non

.....

Mode de prestation de vieillesse

Pour le versement de capital, le formulaire «Demande de versement en capital au lieu de la rente» doit nous être adressé au plus tard un mois avant la retraite.

100% rente de vieillesse

Versement en capital selon le formulaire «Demande de versement en capital au lieu de la rente»

Rente pont AVS

Pas plus que la rente de vieillesse AVS maximale

Rente transitoire (jusqu'à l'âge de référence AVS au plus)

Montant rente annuelle en CHF jusqu'au (fin du mois)

.....

.....

Enfant ayant droit à une rente

Les enfants de moins de 18 ans ouvrent aux bénéficiaires d'une rente de vieillesse le droit à percevoir des rentes d'enfant. Les enfants qui suivent une formation bénéficient d'une rente jusqu'à leur 25^e anniversaire au maximum. Prière de joindre l'attestation de l'établissement de formation.

Nom de l'enfant

Prénom

Date de naissance

Sexe

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Adresse de paiement pour la rente

Banque

NPA/Localité (pays)

.....

.....

IBAN (Compte bancaire ou postal)

N° de clearing

.....

.....

Titulaire du compte

.....

Adresse de paiement pour le capital

Banque

NPA/Localité (pays)

.....

.....

IBAN (Compte bancaire ou postal)

N° de clearing

.....

.....

Titulaire du compte

.....

Impôt à la source

Le montant à verser est soumis aux impôts cantonaux, communaux, et éventuellement ecclésiastiques, ainsi qu'à l'impôt fédéral direct en cas de domiciliation fiscale ordinaire en Suisse. Si votre domicile fiscal ne se trouve pas en Suisse au moment du versement du capital ou de la rente, des impôts à la source sont éventuellement dus. L'impôt à la source est directement prélevé sur le montant à verser.

Où se trouve votre domicile fiscal au moment du versement?

 En Suisse A l'étranger, à l'adresse suivante:

.....

Licenciement par l'employeur?

Si les rapports de travail ont été résiliés par l'employeur, vous pouvez maintenir votre prévoyance auprès de la CPE à votre propre compte. Aucune prestation de vieillesse n'est encore due dans ce cas. Pour de plus amples informations, voir la fiche de renseignements «Prévoyance après licenciement à partir de 58 ans».

Si vous préférez maintenir la prévoyance, ne nous envoyez pas ce formulaire. Utilisez plutôt le formulaire «Maintien de la prévoyance à partir de 58 ans».

Signature

Lieu, date

Signature de l'assuré(e)

.....

.....

Vous trouverez des explications sur la protection des données sur notre homepage sous "Déclaration sur la protection des données"